



# Plan de formation

Mis en ligne le 02 mars 2018

Plan de formation

Lors de la séance du 12 décembre dernier, le Comité Technique a adopté à l'unanimité le règlement de formation ainsi que le plan de formation triennal 2018-2020.

Véritable outil de gestion des Ressources Humaines, le plan de formation est l'articulation entre les priorités fixées par la collectivité, les besoins de compétences des services et les demandes de qualification des agents. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des actions de formations mais des grands axes portés par la Collectivité.

Les axes ont été définis à partir du recensement des besoins de formations individuelles mais également au travers d'entretiens avec les Directeurs et/ou Chefs de service.



En plus de ce plan de formation, un règlement de formation permet de retracer les contours du droit mais aussi des obligations de formation. Les modalités de départ en formation sont également détaillées dans ce document.

Ce nouvel outil sera distribué à chacun d'entre vous en début d'année 2018.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service Emploi, formation et compétences.

*Livry-Gargan* VILLE DE 

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

 01 41 70 88 00  01 43 30 38 43